

goissantes car qu'ils soient la majorité ou qu'ils soient la minorité la loi traîtresse les enserre et les étrangle.

En effet, s'ils sont la majorité, la loi leur défend d'avoir une école à eux, où ils puissent faire donner à leurs enfants un enseignement selon leur foi.

S'ils sont en minorité elle leur permet d'avoir une école séparée, sachant d'abord que ces cas sont bien restreints, (15 sur 66—chiffres de M. Cyr) à cause de l'exigence des conditions imposées, et escomptant d'avance la nécessité où la pauvreté les conduira le plus souvent, de réclamer la subvention du gouvernement; subvention qui ne sera accordée qu'à la seule condition que *les écoles n'aient aucun enseignement religieux* avant les trois heures et demie, tout comme dans les écoles publiques.

On comprend facilement tout ce que ces conditions renferment d'hypocrisie et de fanatisme. Ce qui semble devoir être un avantage, n'est au fond qu'une traîtrise dissimulée.

Voilà un petit coin du voile levé, sur la réelle situation des catholiques dans les nouvelles provinces.

Nous ne parlerons pas aujourd'hui de la manière atroce dont la langue française est traitée ni de l'opposition systématique faite aux maîtres et maîtresses catholiques. Ce serait trop long. Nous y reviendrons.

Nous demandons à M. Cyr, si notre exposé est faux. S'il l'est qu'il veuille bien nous le prouver, nous serons heureux de publier sa preuve.

En attendant, et tout en regrettant que M. Cyr nous ait ainsi obligés à le mettre en cause, nous terminerons par un exemple qui prouvera mieux que tous les raisonnements avec quelle injustice les catholiques de l'Ouest sont traités, et s'il est vrai, comme on le dit si souvent à la légère, qu'ils ont tort de se plaindre.

A FORGET.

Forget se trouve dans la Saskatchewan et fait parti du diocèse de St-Boniface. A Forget les catholiques sont en presque absolue majorité. Sur une population scolaire de 90 enfants environ, 5 à 6 seulement sont protestants. Or, à Forget, les catholiques ont été obligés, comme partout où ils sont en majorité, d'ouvrir une école publique neutre qu'ils entretiennent avec leurs taxes.

Les catholiques de Forget voulant cependant faire donner à leurs